

**APPEL D’OFFRES ECOLES D’ETE IDEX 2015**

**L’IdEx lance son appel d’offres Ecoles d’Eté 2015 destiné aux composantes de l’Université de Strasbourg.**

**Les écoles d’été éligibles à l’appel d’offres**

Les écoles d’été qui remplissent les caractéristiques suivantes sont susceptibles d’être financées par l’IdEx :

* Promotion de l’attractivité de l’enseignement supérieur de l’Université de Strasbourg en mettant l’accent sur l’enseignement par la recherche et les innovations pédagogiques
* Ecole d’été soutenue par une composante de l’Université de Strasbourg en lien avec les Ecoles doctorales
* Ecole d’été d’envergure internationale (accueil d’enseignants et étudiants/doctorants étrangers)
* Ecole d’été se déroulant en Alsace (ou dans le Rhin supérieur pour les écoles d’été EUCOR).

Elles doivent respecter les modalités suivantes :

* Ouverture internationale : la proportion minimale d’étudiants étrangers devra être supérieure à un tiers de l’effectif étudiant accueilli.
* Durée minimale : 3 jours ; correspondant à plus de 18 heures d’enseignement
* Effectif : minimum 20 étudiants en master ou jeunes chercheurs (doctorants)
* Reconnaissance académique (délivrance d'ECTS et validation d’heures de formation doctorale) pour l'étudiant et le jeune chercheur.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire et le Comité de pilotage IdEx seront en outre attentifs à la présence des éléments suivants :

* Présentation d’un argumentaire pédagogique et scientifique
* Présentation d’un budget prévisionnel équilibré, indiquant l’utilisation qui sera faite de la subvention IdEx
* Présence d’un cofinancement: avec la composante/ l’unité de recherche ou/et un autre financeur
* Classement transmis par le directeur de composante si plusieurs demandes émanent de la même composante
* Ecole d’été ouverte gratuitement aux étudiants et aux doctorants de l’Université de Strasbourg.

***Cas particuliers des Ecoles d’été franco-allemandes – partenariat UFA-IdEx Unistra:***

Si vous souhaitez répondre à l'appel d'offres Ecoles d'été IdEx 2015 pour obtenir un cofinancement IdEx pour votre école d’été franco-allemande, vous devez soumettre votre dossier à l’UFA. Pensez à faire figurer l’IdEx comme cofinanceur.

Voir lien  UFA-DFG – nouveauté : 2 campagnes d’évaluation par an: <http://www.dfh-ufa.org/fr/recherche/seminaires-scientifiques-de-lufa-summerschools/>

Vous n’aurez pas à remplir le formulaire IdEx téléchargeable en ligne. Il vous suffira de nous faire parvenir le dossier transmis à l’UFA aux dates indiquées ci-dessous.

Votre projet sera évalué par les seuls experts-évaluateurs de l’UFA.

Si votre projet d’école d’été est retenu par l’UFA pour cofinancement, il le sera automatiquement pour un cofinancement IdEx. La hauteur de celui-ci sera déterminée par les instances décisionnaires de l’Université de Strasbourg.

**Dossier pédagogique et scientifique**

Les demandes de financement concernent les écoles d’été qui se tiendront entre le 1er janvier 2015 et le 31 décembre 2015.

Toutes les informations ainsi que le dossier de candidature à télécharger sont disponibles sur le **site de l’université** (http://www.unistra.fr) dans la rubrique « IdEx – Actualités ».

**Financement**

Le cofinancement IdEx sera de maximum 75% du budget prévisionnel et se situera entre 6000 et 12 000€.

La Région Alsace subventionnera 3 Ecoles d’été de l’Université de Strasbourg lauréates à l’appel IdEx 2015, dans le cadre de conventions partenariales. La sélection aura lieu au premier trimestre 2015 sur la base des documents soumis à l’appel IdEx et des rapports d’évaluation.

**Par conséquent, les demandes de financement auprès de la Région Alsace sont désormais inutiles.**

**Démarche**

Les dossiers devront être déposés aux dates indiquées ci-dessous, sous deux formats :

* un exemplaire papier du dossier (formulaire et annexes) devra être envoyé à la Mission Investissements d’Avenir - Université de Strasbourg - 20a rue René Descartes - 67000 Strasbourg
* un exemplaire du même dossier devra être envoyé par courriel à : coralie.bajas-schaefer@unistra.fr

**Calendrier**

Date limite de dépôt des dossiers (UFA et non UFA): vendredi 17 octobre 2014

Evaluation : mi-octobre à décembre 2014

Validation de la pré-sélection par le CoPil IdEx : 8 janvier 2015

Décision de la CFVU: 13 janvier 2015.

***Pour le 2nd appel UFA « Séminaires scientifiques/ Summerschools 2015 »***

Date limite de dépôt des dossiers : lundi 16 mars 2015

Validation de la pré-sélection par le CoPil IdEx : juin 2015

Décision de la CFVU : 25 juin 2015.